

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
CELLULE DE COMMUNICATION

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO,
SUR L'ETAT DE LA NATION**

Palais du Peuple
Kinshasa, 11 Décembre 2024



**Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorable Président du Sénat ;
Honorables Députés nationaux et Sénateurs ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;
Mes très chers compatriotes,**

Le 20 janvier 2024, lors de ma prestation de serment pour ce second mandat à la tête de la République Démocratique du Congo, j'ai pris devant notre Peuple six engagements majeurs.

Ces engagements se sont traduits en programmes ambitieux, en actions concrètes et en résultats déjà perceptibles.

C'est donc en toute solennité et responsabilité que je m'adresse à vous aujourd'hui, afin de dresser le bilan de l'année 2024. Une année où, malgré d'importants défis, nous avons réalisé des progrès notables, accompli des avancées concrètes et démontré une détermination inébranlable à bâtir une République Démocratique du Congo plus forte, plus prospère et plus équitable pour tous.

Le Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028, adopté par cette auguste Assemblée en juin dernier, demeure notre feuille de route. Malgré les secousses de l'économie mondiale et les tensions géopolitiques, notre pays fait preuve d'une résilience exemplaire et s'adapte avec succès aux enjeux contemporains.

Notre économie, en pleine transformation, présente des signes de solidité encourageants. Nous prévoyons cette année une croissance de 6 %, un rythme nettement supérieur à la moyenne de 3,8 % attendue en Afrique subsaharienne. Ce résultat, en dépit d'un léger ralentissement, témoigne de notre résilience face aux défis globaux et locaux et offre l'opportunité de consolider les bases d'une économie plus diversifiée, durable et tournée vers l'avenir.



En parallèle, un accord préliminaire avec le Fonds Monétaire International, d'un montant d'environ 3 milliards de dollars, fortifie notre position face aux enjeux économiques actuels.

Je reconnais cependant que l'inflation constitue une préoccupation réelle pour nos concitoyens. Elle a dépassé, au premier semestre, le seuil annuel prévu de 11,3 %, en raison notamment de la hausse des tarifs de transport ; hausse elle-même liée au rationnement des produits pétroliers, ainsi que de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées. Le franc congolais a également subi une dépréciation de 4,2 % par rapport au dollar américain depuis la fin décembre 2023, renchérissant le coût des biens importés et accentuant ainsi la pression inflationniste.

Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse de nos finances publiques et à une étroite coordination entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo, nous avons stabilisé le taux de change. Au 27 novembre 2024, nos réserves internationales atteignaient 6 milliards 117 millions 50 mille dollars américains, couvrant 14 semaines d'importations, renforçant ainsi notre capacité à faire face aux incertitudes économiques.

Pour répondre aux besoins urgents de la population et soutenir notre croissance économique, nous avons stabilisé le cadre macroéconomique, amélioré l'environnement des affaires et mobilisé des financements à des conditions plus favorables. Ces avancées ont élargi nos marges de trésorerie et permis au Trésor public de financer des projets structurants.

Elles ont également relancé, dans le cadre d'un plan d'action accéléré, le financement de projets d'investissement essentiels, notamment le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T), des infrastructures et voiries en provinces, ainsi que le développement urbain de Kinshasa.

De plus, l'avenant au contrat minier signé avec le Groupement d'entreprises chinoises (GEC) a débloqué des fonds pour entreprendre d'urgence les travaux de



voirie de la Ville-province de Kinshasa, dont la construction des rocadés, la route Mbudi–Aéroport de N’djili (via Kimwenza et N’djili Brasserie), ainsi que plusieurs routes d’intérêt national. Parmi ces dernières figurent les axes Mbuji-Mayi–Nguba (via Mwene-Ditu), Kaniama Kasese–Kalemie (via Manono et Luena), Mbuji-Mayi–Kabin-da, Kindu–Bukavu–Goma, ainsi que la route d’Akula dans le Grand Équateur.

Cet avenant qui augure la deuxième phase du programme « minerais contre infrastructures » permettra de doter notre pays des infrastructures routières de près de 7 000 kilomètres reliant le Nord et le Sud ainsi que l’Est et l’Ouest du pays en passant par la Grande Région du Centre.

L’implémentation de ce programme dans les années à venir, va contribuer à la promotion du marché intérieur, à la création d’emplois, à l’accélération du programme de développement à la base des 145 territoires, bref à la diversification de notre économie nationale et au renforcement de sa résilience.

Mes très chers compatriotes,

Il est vrai que la question de la vie chère s’invite aujourd’hui sur la table des décideurs que nous sommes. Je tiens cependant à rassurer la population : dès la formation du Gouvernement, après ma réélection, j’ai instruit la Première Ministre de prendre des mesures urgentes pour protéger et renforcer le pouvoir d’achat des ménages.

C’est dans cet élan que plusieurs mesures ont été prises, notamment la baisse des prix à la pompe, la stabilisation des tarifs pétroliers et l’apurement des dettes des sociétés pétrolières.

Concrètement, le jeudi 3 octobre 2024, dans la zone Ouest, le litre d’essence est passé de 3 340 à 2 990,49 francs congolais, et celui du gasoil de 3 435 à 2 979,73 francs congolais. Ces ajustements représentent une diminution de 10 % sur l’essence et de 13 % sur le gasoil, soit une baisse moyenne d’environ 12 % sur l’ensemble des produits.

Les répercussions sont déjà visibles. D’une part, la consommation de carburant chez SEP CONGO a bondi de 45 000 m³ par mois en moyenne à 60 000 m³, soit une



hausse de 33 %. D'autre part, transporteurs locaux, motocyclistes et chauffeurs de taxi réalisent désormais des économies substantielles sur leurs achats de carburant, tandis que les entreprises bénéficient d'une réduction de leurs dépenses en indemnités kilométriques, libérant ainsi des ressources pour d'autres projets.

A la suite de cette baisse des produits pétroliers, et dans cet élan visant à protéger et renforcer le pouvoir d'achat de notre population, le Gouvernement a engagé des discussions avec les importateurs. Grâce à ces efforts conjugués, nous enregistrons aujourd'hui une baisse de 5 à 11 % sur ces produits de base. Ce résultat témoigne de notre volonté inébranlable d'améliorer les conditions de vie de chaque Congolaise et de chaque Congolais.

Par ailleurs, conscient du fait que notre pays ne produit pas de pétrole raffiné prêt à la consommation, j'ai instruit le Gouvernement d'orienter sa politique d'approvisionnement vers les sources les plus avantageuses, afin de garantir un accès durable et compétitif à l'énergie.

Aussi, pour alléger le fardeau économique qui pèse sur nos concitoyens, sur mes instructions, le gouvernement a suspendu la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) et réduit les taux des droits, taxes et redevances sur 8 produits alimentaires de première nécessité. Par cette action, l'État a choisi de renoncer à une part de ses revenus afin de soutenir directement des millions de Congolais qui consomment ces denrées chaque jour. Ce geste a pour but principal d'alléger le coût de la vie et de favoriser le bien-être de nos concitoyens.

Dans un tout autre registre, je voudrais dire particulièrement aux Kinois et aux Kinois, que je partage avec vous la préoccupation des embouteillages quotidiens qui compliquent les déplacements dans la ville et augmentent le coût de la vie pour nos concitoyens. J'ai instruit le Gouvernement de procéder à une évaluation approfondie des mesures existantes et de proposer, dans les jours à venir, des améliorations ou ajustements significatifs pour remédier à cette situation.



Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorable Président du Sénat ;
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;
Mes très chers compatriotes,

La République Démocratique du Congo s'est dotée du Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024-2028), un cadre ambitieux pour concrétiser la vision de développement du pays à l'horizon 2050. Cette vision repose sur la valorisation des immenses potentiels de nos secteurs extractifs et agricoles, avec pour objectif de bâtir une économie diversifiée, inclusive et résiliente.

Au cœur de cette transformation, le secteur agricole joue un rôle central : garantir la souveraineté alimentaire, réduire la pauvreté, créer des emplois et renforcer la stabilité macroéconomique. L'agriculture devient ainsi le levier stratégique pour convertir nos richesses naturelles en prospérité durable, permettant enfin au sol de prendre sa revanche sur le sous-sol.

Malgré des atouts exceptionnels — près de 80 millions d'hectares de terres arables, une diversité climatique remarquable et l'un des réseaux hydrographiques les plus denses au monde — notre pays peine à révéler pleinement son potentiel agricole. Cette sous-exploitation se traduit par de faibles rendements et une dépendance excessive aux importations alimentaires, chiffrée à plus de trois milliards de dollars américains par an. Les conflits armés dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, le Mai-Ndombe, le Kwilu et le Kwango, combinés à l'accès limité aux financements, aux intrants agricoles et à des infrastructures insuffisantes, entravent profondément les chaînes d'approvisionnement et la production locale.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement, dans le cadre du Programme d'Actions 2024-2028, a mis en œuvre dès 2024 des initiatives concrètes visant à redynamiser le secteur agricole. Celles-ci ciblent les producteurs locaux, ménages, coopératives et



entrepreneurs — afin d'accroître la productivité et de consolider la production nationale.

En s'appuyant sur ces efforts, notre nation entend réduire sa dépendance alimentaire, renforcer sa souveraineté économique et faire de l'agriculture le levier d'une croissance inclusive et durable, en parfaite harmonie avec les aspirations de la Vision 2050.

Dans notre détermination de mettre progressivement et efficacement fin à l'insécurité alimentaire à laquelle se trouvent exposés nombreux de nos compatriotes, après l'investissement du Gouvernement, des efforts importants ont été déployés pour relever ces défis aussi bien dans le secteur agricole que celui de la pêche et élevage.

S'agissant de l'agriculture, pour la saison en cours lancée par le Gouvernement, il importe de retenir que :

- Des agriculteurs ont bénéficié, entre autres, de 350 tracteurs pour la mécanisation et d'un million et demi de lots de matériels aratoires, 5 millions de tonnes de semences, 37 millions de mètre-linéaires de boutures de manioc, 500 tonnes de fertilisants minéraux et 70 séchoirs à énergie solaire pour maïs ;
- Pour faciliter la mobilité des techniciens et moniteurs agricoles, des motos et vélos ont été remis afin d'assurer un meilleur encadrement des agriculteurs ;
- Des facilités, à titre d'exonérations, ont été accordées à plus de 200 entreprises pour l'importation des matériels agricoles.

Dans ce même élan de soutenir davantage le développement du secteur agricole, il y a lieu de noter que pour la première fois, à travers la Loi de finances 2025 que je vais promulguer dans quelques jours, les crédits alloués à l'agriculture sont accrus et maintenus au-dessus de 11 % du budget national, bien au-delà de l'objectif fixé dans le cadre des accords de MAPUTO.

Cet accroissement substantiel de l'allocation des financements publics en faveur du secteur agricole témoigne de notre engagement sans faille à créer les conditions nécessaires au développement de ce secteur hautement stratégique pour notre souveraineté.

En octobre 2024, dans le cadre de notre coopération avec la Banque Africaine de



Développement, nous avons lancé, par l'entremise du Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC), le Programme de Transformation de l'Agriculture (PTA-RDC), bénéficiant d'un financement de 6,6 milliards de dollars américains sur dix ans.

En outre, avec le soutien financier de la Banque mondiale, je salue la mise en place du Registre national des agriculteurs, l'opérationnalisation d'un système d'assurance agricole face aux risques récurrents, ainsi que l'appui offert à plus de trente mille ménages agricoles en matière d'accès aux semences et aux équipements aratoires, dans le cadre du Programme National de Développement Agricole (PNDA).

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Ces interventions, mises en œuvre grâce aux ressources externes fournies par ces deux partenaires multilatéraux ainsi que par d'autres acteurs, notamment les agences du système des Nations Unies et des partenaires bilatéraux, revêtent une importance cruciale. Elles répondent à la situation particulière de notre pays, en particulier dans les zones gravement affectées par les ravages des guerres et des conflits, ainsi que dans les provinces sévèrement touchées par l'insécurité alimentaire.

Dans cette dynamique de redressement et de développement agricole, des initiatives concrètes et prometteuses sont en cours. Ces efforts s'appuient également sur des expériences réussies, telles que celle menée par le Service National à Kaniama-Kasese, dans la Province du Haut-Lomami, qui illustre le potentiel d'une approche intégrée et collaborative pour renforcer la production agricole nationale.

Lors de ma récente visite à Kaniama-Kasese, j'ai pu mesurer l'ampleur des progrès réalisés. Sur ce site, près de 5 000 hectares de maïs ont été emblavés durant la campagne agricole en cours et seront récoltés dès le début de 2025. Avec un rendement prévu de 5 tonnes par hectare, c'est environ 25 000 tonnes de maïs qui s'ajoute-



ront aux 2 500 tonnes déjà entreposées.

De plus, le cheptel bovin du Service National à Kaniama-Kasese, parti de 1 000 têtes, en compte aujourd'hui 5 000, témoignant ainsi de l'essor remarquable de ce programme.

Cette expérience exemplaire mérite une attention particulière. La duplication de ce modèle dans d'autres provinces, en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, constitue une piste d'action prometteuse. Elle repose sur la valorisation des talents de nos compatriotes, autrefois marginalisés mais aujourd'hui transformés en véritables bâtisseurs de la Nation. Cette démarche, adaptée aux spécificités de chaque région, appelle à une mise en œuvre urgente pour maximiser son impact et répondre efficacement aux défis de notre agriculture.

Dans cette même perspective, le Gouvernement, avec le concours de mon Cabinet, s'est engagé à amorcer la mise en œuvre de l'initiative de développement des agropoles à travers les 145 territoires du pays ainsi que la promotion des parcs agro-industriels. Ces projets stratégiques, complémentaires aux pôles de développement agro-pastoraux, visent à accélérer la transformation agricole nationale tout en renforçant les bases d'une économie diversifiée.

Des travaux préliminaires, notamment la cartographie des sites et les pré-évaluations, ont déjà été réalisés. La prochaine étape consistera à finaliser les études de faisabilité technique, qui sont sur le point d'être lancées. Par ailleurs, le partenariat public-privé (PPP) sera mobilisé de manière active pour garantir la réussite de ces initiatives.

En toute urgence, ces efforts doivent s'appuyer sur un cadre légal et des mesures d'accompagnement adaptées au secteur agricole, afin de garantir leur mise en œuvre et leur pérennisation. Concrètement, il s'agit :

- De la promulgation, d'ici fin mai 2025, de la Loi agricole et de la Loi semencière, ainsi que de leurs mesures d'application ;

- De l'établissement du cadastre agricole et de Plans d'aménagement et d'affectation des terres ;



- De l'opérationnalisation du Fonds National d'Entretien des Voies Navigables et Ferroviaires ;
- De la mise en place d'une base de données unique recensant tous les acteurs du secteur agricole ;
- Du renforcement de la coordination, grâce à une cohérence accrue entre les projets et programmes agricoles, et une synergie renforcée avec les secteurs connexes, pour plus d'efficacité et d'efficience.

Ainsi, je consacre l'année 2025 au parachèvement de ces réformes, afin que la gouvernance agricole permette enfin à ce secteur de libérer pleinement son potentiel. L'autosuffisance alimentaire ne doit plus être un simple slogan, mais devenir une réalité. Nous en avons les moyens.

Conscient du rôle crucial de la pêche et de l'élevage dans la diversification de notre économie et la sécurité alimentaire, le Gouvernement s'est également engagé dans des réformes structurantes. Pour surmonter les obstacles qui freinent l'augmentation de la production animale et halieutique, le Ministère de la Pêche et de l'Élevage a distribué intrants et équipements à des milliers de pêcheurs artisanaux, notamment dans les provinces de la Tshopo, du Tanganyika et de Kinshasa, renforçant ainsi leurs capacités productives.

Poursuivant cette dynamique, le Gouvernement a honoré ses engagements concernant l'acquisition de huit bateaux de pêche industrielle. Les dernières formalités et ajustements techniques seront rapidement achevés, afin de les mettre en service dans les meilleurs délais.

De plus, pour relancer la filière avicole, un programme ambitieux a été adopté en octobre 2024, prévoyant le développement de huit pôles à travers le pays. Ces pôles soutiendront les petits éleveurs, les fermes et les PME, consolidant la croissance de ce sous-secteur.

Pour assurer la viabilité et maximiser l'impact de ces initiatives, je m'engage à allouer



des ressources supplémentaires à l'encadrement, à la professionnalisation et à l'accompagnement des pêcheurs et des éleveurs. Enfin, l'Office National de Pêche et d'Aquaculture verra ses capacités opérationnelles renforcées, afin de mener à bien sa mission au service de notre Nation.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorable Président du Sénat ;
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;
Mes très chers compatriotes,

Le développement de notre secteur agricole ne se réalisera pleinement que si les conditions indispensables sont réunies dans les zones rurales. À ce titre, l'accélération de la mise en œuvre du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) constituera une priorité majeure en 2025.

Dans ce cadre, le projet de Loi des finances 2025, soumis à l'examen du Parlement, prévoit des ressources substantielles pour des investissements stratégiques : la construction de routes de desserte agricole dans volet 2, l'installation de réseaux d'eau potable et de microcentrales photovoltaïques dans son volet 3, ainsi que l'aménagement de marchés modernes et d'espaces de vie dans son volet 5, tels que définis dans la Composante 1 dudit programme. Par ailleurs, la Composante 2 met l'accent sur le renforcement des économies rurales et des chaînes de valeur locales, afin d'améliorer la productivité, d'accroître les revenus des ménages et de consolider la sécurité alimentaire.

L'aménagement des voies de desserte agricole, en désenclavant et en connectant les bassins de production, jouera un rôle clé dans la dynamisation du secteur agricole et le bien-être des populations rurales.

Pour l'année 2025, avec le Gouvernement, je m'engage à :

- Réhabiliter 38 000 km de routes de desserte agricole prévus dans le PDL-145T et 11 423 km de routes prioritaires supplémentaires en un an, en déployant des brigades routières dans chaque province pour un entretien régulier ;



- Aménager 11 432 km de voies navigables destinées à la desserte agricole, et construire des entrepôts portuaires adaptés.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Un pays qui investit est un pays qui croit en son avenir. La République Démocratique du Congo s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Je tiens à souligner l'importance de nos projets structurants, qui, pas à pas, façonnent notre destin. Ils transforment nos ambitions en réalisations concrètes, et insufflent espoir et confiance à chaque Congolaise et Congolais.

Dans la Zone Économique Spéciale de Maluku, une nouvelle usine de fabrication de carreaux et de faiences a ouvert ses portes. SAPHIRE CERAMICS DRC SA, bâtie grâce à un premier investissement de 40 millions de dollars, crée plus de 1 000 emplois directs et des milliers d'emplois indirects, tout en dynamisant l'économie locale. Désormais, nous produisons chaque jour 50 000 mètres carrés de carreaux de qualité, à prix compétitif, mettant fin à l'importation et renforçant la fierté de consommer congolais.

À proximité, VARUN BEVERAGES RDC Sarl, franchise de Pepsi Cola, a lancé la production de boissons gazeuses avec une capacité de 1,2 million de bouteilles par jour. Un premier investissement de 66 millions de dollars, bientôt suivi d'une seconde phase de 46 millions de dollars dans les six prochains mois, a permis de créer 530 emplois à ce jour. Cette nouvelle unité génère non seulement des emplois et des recettes fiscales, mais nourrit également la fierté de consommer des produits « Made in Congo ».

Et que dire de la relance de la mine de zinc de Kipushi par KICO. Fort d'un investissement de 923 millions de dollars, ce projet illustre parfaitement notre ambition du réveil



du Congo comme un géant au cœur de l’Afrique. Chaque mois, 45 000 tonnes de concentrés de zinc sont produites, soit 540 000 tonnes par an, faisant de Kipushi la plus grande mine de zinc d’Afrique et l’une des plus modernes au monde. Plus de 900 emplois directs ont déjà été créés, avec une masse salariale annuelle avoisinant 48 millions de dollars, et des projets de transformation locale du zinc sont en cours, ajoutant encore plus de valeur et d’opportunités.

Ce ne sont là que quelques exemples de projets qui fleurissent aux quatre coins du pays. Des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, sans oublier la modernisation de nos aéroports – Bangboka aujourd’hui, et bientôt Kolwezi, Mbuji-Mayi, Kananga, Bunia, ainsi que le balisage et l’électrification de Kalemie. La République Démocratique du Congo est un immense chantier ; un pays en mouvement qui se construit un avenir radieux.

Mesdames et Messieurs, ce n’est que le début. Notre belle République Démocratique du Congo poursuit sa marche en avant, et l’avenir nous réserve encore de nombreux succès et autant de raisons d’être fiers.

Par ailleurs, la redynamisation de nos entreprises du Portefeuille est un impératif pour renforcer leur compétitivité et leur performance. C’est dans ce cadre que nous avons, cette année, adopté un programme de relance incluant la création d’Air Congo, en partenariat avec Ethiopian Airlines, dans laquelle l’État congolais détient 51 % des parts, ainsi que la reprise des activités de Congo Airways.

En outre, la tenue des états généraux en cours permettra d’adopter des recommandations claires, définissant la trajectoire pour relancer l’ensemble de nos entreprises étatiques.

Honorable Président de l’Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,



La transformation et la diversification socioéconomique de notre pays reposent sur le développement d'infrastructures stratégiques dans des secteurs clés tels que les routes, les chemins de fer, le numérique et l'énergie. Dès le début de mon premier mandat, j'ai pris l'engagement de faire du numérique congolais un levier d'intégration, de bonne gouvernance, de croissance économique et de progrès social.

Pour réduire la fracture numérique, principalement causée par un déficit d'investissements, nous avons mis en place des incitatifs financiers destinés à attirer davantage d'investisseurs dans le déploiement de la fibre optique. Par ailleurs, nous avons doté nos institutions d'un réseau propriétaire, garantissant une administration publique plus moderne et transparente.

De plus, nous avons décidé d'intégrer systématiquement la pose de la fibre optique dans tous les projets de construction et de réhabilitation des routes à travers le pays. À l'horizon 2030, cette initiative permettra à la République Démocratique du Congo de se doter de réseaux à large bande interconnectant les grandes régions de notre pays.

S'agissant de l'énergie, notre croissance économique durable exige un accès fiable, abordable et pérenne à cette ressource. Elle demeure le moteur de la transformation des matières premières, le socle de l'innovation technologique et un facteur clé de la compétitivité de nos entreprises. En 2024, nous avons franchi d'importantes étapes dans ce domaine. Parmi ces réalisations, nous retenons :

- L'achèvement des travaux de réhabilitation du groupe G25 de la centrale hydroélectrique d'Inga II qui devrait produire 1,2 million de mégawattheures supplémentaires ;
- La poursuite de la mise en œuvre du plan directeur 2024-2028 de la SNEL SA avec la réhabilitation de la ligne en courant continu Inga-Kolwezi, des stations de conversion et des parcs de production. À terme, la capacité de transit passera de 600 MW à 800 MW d'ici début 2025, et à 1 105 MW d'ici 2028 ;
- La poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension de la centrale hydroélectrique de Lungudi par l'ajout d'un second module de 4 MW qui permettra d'aug-



menter la capacité de production de 2 MW à 6 MW d'ici octobre 2026, améliorant ainsi l'alimentation en électricité de Tshikapa et l'accès à l'eau potable pour ses habitants ;

- La finalisation des travaux d'électrification dans les localités de Mayidi, Ngeba, Malanga et Katogota ont permis de connecter de nouveaux foyers, transformant le quotidien de milliers de personnes ;
- Les travaux d'installation de nouvelles cabines ainsi que ceux de la remise à niveau du poste de FUNA vont permettre de densifier le réseau de la SNEL, impactant directement 62 758 ménages, soit plus de 500 000 personnes, et contribuant à réduire la consommation de bois-énergie ;
- Le programme de densification des réseaux électriques du secteur privé au Nord et Sud-Kivu, malgré un contexte sécuritaire difficile dans les agglomérations de Butembo, Beni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo et Goma, a permis d'alimenter 26 000 ménages et Petites et Moyennes Entreprises, soit environ 210 000 personnes ;
- Le démarrage des travaux de réhabilitation sur les groupes G23, G24 et G26 de la centrale Inga II permettra, à terme, de produire 2 millions de mégawattheures supplémentaires pour soutenir la demande croissante et améliorer la desserte ;
- La mise en charge des lignes de transport et réseau de distribution de la centrale de Tubi Tubidi et la centrale de Muovo pour l'Électrification des villes et agglomérations de Boya, Miabi, Katende, Lusanga, Kabeya-Kamwanga et amélioration de la desserte dans la ville de Mbuji-Mayi ;
- La mise en œuvre de 50 projets d'électrification rurale avec ANSER avec un budget à hauteur de 89 millions de dollars. Ces projets permettront de connecter plus de 47 400 ménages et d'alimenter des activités à usage productif d'énergie ainsi que d'autres activités économiques ;



- 9 projets de construction de centrales solaires sont en cours d'exécution à BONGANDANGA, BASANKUSU, la périphérie de MBUJIMAYI, La périphérie de KANANGA, UVIRA, LUEBO, TSHILENGE, KATANDA et MWEKA. La fin des travaux est prévue pour cette fin d'année 2024. Une capacité de 13,7 mégawatt-crête va bénéficier à 205 500 ménages ;
- 26 projets de construction de centrales solaires enregistrent des taux d'exécution appréciables et pourront être potentiellement livrés aux premier et deuxième trimestres 2025. Ces projets sont localisés dans les territoires respectifs de : LUSAMBO, NGANDAJIKA, LODJA, LUBAO, KABEYA-KAMWANGA, MWE-NE-DITU, KABARE, BULUNGU, KASONGO-LUNDA, DIBAYA, KAPANGA, INONGO, MIABI, TSHELA, BUTA, WALUNGU, la périphérie de KINSHASA, MASISI, BANALIA, KABINDA, LUIZA, DEMBA, BONDO, WALIKALE, BOSOBOLLO, IDIOFA pour une capacité de 15,9 mégawatt qui vont bénéficier à 238 875 ménages.

En matière de desserte en eau, le bilan de l'année 2024 est porteur de progrès significatifs :

- En milieu semi-urbain, les projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Kasangulu, Lisala et Tshikapa ont permis à près de 1,3 million de personnes d'accéder à des services essentiels ;
- En milieu urbain, à Kinshasa, Lubumbashi et Matadi, les efforts déployés ont offert l'accès à l'eau potable à plus de 3,1 millions de personnes.
- À Kinshasa, la mise en service du Module 2 de l'usine de traitement d'eau d'Ozone, avec une capacité de 110 000 m³ par jour, a permis d'étendre l'accès à l'eau potable à 1,8 million de personnes supplémentaires.

Ces avancées marquent des étapes cruciales vers l'amélioration des conditions de vie de nos populations et renforcent notre engagement à garantir un accès équitable aux ressources essentielles.



Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
Honorable Président du Sénat ;
Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;
Mes très chers compatriotes,

La modernisation de la fonction publique demeure un pilier essentiel de nos réformes pour renforcer la gouvernance et améliorer l'efficacité de l'administration publique. C'est un enjeu crucial pour répondre aux attentes de nos citoyens et accompagner les priorités nationales.

Un État fort et prospère repose sur des hommes et des femmes intègres, porteurs d'un sens élevé du devoir. La qualité de ses ressources humaines est le socle de son efficacité, car c'est à travers elles que l'État agit, inspire le respect et se rend utile. Je tiens à exprimer ma satisfaction pour les avancées réalisées, depuis le début de mon premier mandat, dans le domaine de l'Administration et de la Fonction publique. Parmi les progrès significatifs, je citerai :

- L'identification biométrique des fonctionnaires, qui a permis, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, de publier des annuaires alphabétiques et numériques des agents des services centraux et des divisions urbaines de Kinshasa. Cette initiative, qui s'étendra à toutes les catégories socio-professionnelles, vise une meilleure maîtrise des effectifs et de la masse salariale, tout en éliminant les doublons, les agents fictifs et les abus qui saignent nos finances publiques depuis des décennies ;
- La rationalisation des services publics, avec la fixation progressive de cadres et structures organiques pour supprimer les chevauchements et les conflits d'attribution, optimisant ainsi leur fonctionnement ;
- La fluidification des départs à la retraite, soutenue par un nouveau système de sécurité sociale attractif et efficace. Plus de 10 900 départs à la retraite ont été



enregistrés durant le premier quinquennat, avec une programmation d'au moins 10 000 départs annuels. Cette démarche apporte dignité et reconnaissance aux anciens serviteurs de l'État ;

- L'alignement des fonctionnaires non mécanisés, grâce auquel plus de 171 000 agents, parfois en service depuis plusieurs décennies, ont été intégrés au système de paie ;
- L'amélioration des conditions socio-professionnelles, par le renforcement du dialogue, la discipline, la dématérialisation des procédures, les promotions en grade, la refonte du cadre juridique et l'amélioration progressive des salaires et des conditions de travail.

Ces réformes traduisent notre engagement à bâtir une administration structurée, capable d'offrir des services publics de qualité. La prochaine étape consistera à mettre en place une nouvelle politique salariale, juste et équitable, garantissant à chaque agent, où qu'il se trouve, un salaire digne et en adéquation avec sa catégorie d'emploi et ses mérites. Aucune discrimination, aucune inégalité manifeste ne devra subsister.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Depuis le lancement officiel de la Couverture Santé Universelle (CSU) le 5 septembre 2023, avec un premier paquet de soins consacré à la gratuité de la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés, le Gouvernement a poursuivi sa mise en œuvre en 2024. À l'aide de fonds propres et du soutien de partenaires, près de 57 millions de dollars ont été alloués pour démarrer ce programme à Kinshasa et dans le



Kongo Central.

Grâce à un financement supplémentaire de 73 millions de dollars obtenu via la restructuration du Programme Multisectoriel de Nutrition et de Santé appuyé par la Banque Mondiale, le programme a été étendu à 11 autres provinces, couvrant désormais une grande partie du pays.

La revue de la première année de gratuité des accouchements révèle des résultats très encourageants : plus de 1,3 millions de femmes ont bénéficié de ce service dans 4 300 établissements de soins, tandis que 1 155 structures ont été équipées et 454 000 enfants malnutris ont été pris en charge. Ces efforts ont entraîné une baisse de la mortalité néonatale et une augmentation de l'espérance de vie des Congolais.

A ce jour, la gratuité des accouchements est effective dans 13 provinces avec une extension prévue à l'ensemble des provinces en 2025. Parallèlement, des mesures sont en cours pour assurer la prise en charge des soins de santé des agents publics et de leurs familles avant fin 2025.

En outre, le Gouvernement a entrepris la digitalisation du système de santé avec le déploiement des kits informatiques dans plus de 300 établissements, ainsi que la mise en place du Registre Social Unique (RSU) pour identifier les personnes économiquement vulnérables. Ce projet, en phase pilote, a déjà enregistré 413 341 personnes, soit 78 739 ménages, dans 6 provinces, avec une cible supplémentaire de 31 500 ménages vulnérables dans la Commune de Limete, à Kinshasa.

Enfin, des réformes ont été lancées pour améliorer la couverture sociale, renforcer le rôle du Fonds National de Promotion et de Service Social, afin de répondre efficacement aux besoins des groupes vulnérables, en assurant une réponse humanitaire coordonnée et flexible.

En dehors du pilier prestation des soins, nous avons mis l'accent sur le pilier construction, réhabilitation et rénovation de nos centres de santé et Hôpitaux afin d'y accueillir dignement nos populations.

À titre illustratif, nous avons construit l'Hôpital Général de Kinshasa, désormais appelé le Centre Hospitalier Universitaire Renaissance de Kinshasa d'une capacité totale de plus de 2 500 lits faisant de cet établissement l'un des plus grands hôpitaux



d'Afrique Centrale ainsi que la modernisation de celui de la Muya à Mbuji-Mayi avec 10 bâtiments nouvellement construits.

Dans le volet réhabilitation, nous avons rénové et modernisé l'Hôpital Jason Sendwe de Lubumbashi, entre autres. De plus, dans le cadre du Programme de Développement Local des 145 Territoires, nous avons déjà finalisé la construction de 300 centres de santé répartis sur toute l'étendue du territoire national, dont celui de Mutowa, en périphérie de la ville de Kalemie, déjà équipé, que j'ai personnellement réceptionné lors de mon itinérance dans la province de Tanganyika.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des efforts visant à garantir un accès équitable aux soins, une attention particulière est accordée aux personnes vivant avec handicap, afin d'assurer leur inclusion et leur droit à des services de santé adaptés et de qualité.

Le soutien à cette catégorie de la population constitue un engagement majeur du gouvernement. Cette année, des réformes légales et réglementaires ont été mises en œuvre pour promouvoir leurs droits, notamment avec la création d'un Secrétariat Général leur dédié. Cela a permis le recrutement de 2 000 agents, dont 60 % sont des personnes vivant avec handicap ou issues de groupes vulnérables.

Par ailleurs, le Fonds National d'Appui à l'Autonomisation et à l'Accessibilité des Personnes Vivant avec Handicap a été opérationnalisé. Ce fonds finance des projets visant à renforcer leur autonomie et à lutter contre la pauvreté sur l'ensemble du territoire national.

En complément, le Gouvernement a débuté l'application d'une des résolutions des états généraux de l'enseignement supérieur et universitaire, consistant à réduire les frais académiques pour les étudiants en situation de handicap.

Concernant le pilier ressources humaines, au cours de cette année, le Gouvernement a poursuivi les efforts en vue de la mécanisation et l'alignement du personnel de santé. En effet, à l'issue de l'atelier résidentiel de Bibwa, nous sommes parvenus



notamment à :

- L'alignement à la prime de risque pour le quatrième trimestre de l'exercice budgétaire en cours de plus de 1 000 Médecins, 500 agents administratifs, 1 500 infirmiers, 50 dentistes, 20 Médecins physiciens, 100 vétérinaires, 100 pharmaciens, et 700 autres professionnels de santé ;
- Le réajustement salarial des 5 157 agents promus en grade ;
- Le paiement du second palier de 35 % des indemnités de transport et de logement aux Médecins ;
- La poursuite des promotions en grade pour tous les agents de santé éligibles, garantissant ainsi une reconnaissance de leur mérite ;
- La régularisation des situations administratives des personnels concernés, en vue d'une meilleure gestion.

Tout ceci s'ajoute aux efforts déjà consentis en vue de l'amélioration des conditions sociales des prestataires des soins de notre pays avec un cumul de près de 40 000 alignés dont plus de 10 000 Médecins.

Il convient de noter également, que depuis mon accession au pouvoir, le respect de nos engagements notamment en termes de paiement des fonds de contrepartie des vaccins de routine pour les enfants de moins de cinq ans, se situant environ à 16 millions de dollars américains chaque année, contribue à la baisse de la mortalité des enfants sur l'étendue du pays.

En termes de perspectives dans le Secteur de la Santé, en lien avec l'atteinte des objectifs de développement durable, la priorité sera accordée à l'extension de la gratuité de la maternité et la prise en charge du nouveau-né sur l'ensemble des 26 provinces. Il en sera de même pour le démarrage du paquet de soins de base qui concernera les policiers, les militaires et les fonctionnaires ainsi que leurs dépendants pour, à terme, couvrir l'ensemble de la population.

Le Gouvernement s'engage également à doter chaque province d'un hôpital de référence, afin de mettre un terme aux déserts médicaux. Nous poursuivrons sans relâche nos efforts pour :



- construire un système de santé robuste et résilient, apte à prévenir, préparer et répondre efficacement aux grandes endémies et épidémies, telles que le M-pox, le choléra, la tuberculose, le VIH/Sida, le paludisme, les fièvres hémorragiques virales, les infections respiratoires et, plus récemment, une maladie inconnue affectant la province du Kwango ;
- investir dans la production locale de médicaments, de vaccins et d'autres intrants de santé, afin de mieux gérer les crises récurrentes, réduire notre dépendance aux importations massives et créer, ce faisant, plusieurs milliers d'emplois pour notre jeunesse.

Toujours dans le registre de prise en charge, nous avons initié le Projet d'Appui au Bien-Être Alternatif des Enfants et Jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement du Cobalt (PABEA-COBALT) dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. Ce projet vise à éradiquer la présence et le travail des enfants dans les mines artisanales de cobalt.

À ce jour, 13 587 enfants ont été réinsérés socialement sur les 16 845 identifiés en février 2022 dans les sites miniers artisanaux, soit un taux de réinsertion de plus de 80 %.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Au-delà des préoccupations liées à la santé, la préservation de l'environnement s'impose comme une priorité stratégique, indispensable à la qualité de vie des populations et à la pérennité des ressources naturelles. Les forêts, la biodiversité, les ressources minérales et hydriques figurent parmi les principaux atouts naturels du pays, conférant à la République Démocratique du Congo un positionnement écono-



mique et géopolitique unique face aux crises environnementales mondiales.

La gestion durable de ces ressources, en réponse aux engagements internationaux, représente un impératif pour assurer le bien-être des populations actuelles et des générations futures. La nécessité de convertir ce potentiel en richesses réelles appelle à des efforts accrus et à l'abandon d'une vision limitée aux seules potentialités.

Dans cette optique, des réformes significatives ont été engagées, notamment l'organisation des états généraux des forêts, dont les conclusions serviront de base à l'élaboration d'une politique forestière nationale et à l'actualisation du Code forestier. Parallèlement, un processus d'élaboration d'un Plan Stratégique pour la gestion durable des tourbières a été lancé, visant à protéger cette ressource naturelle tout en générant des bénéfices pour le pays.

En outre, le projet de création d'une aire protégée communautaire de plus d'un demi-million de kilomètres carrés, dénommée « Couloir vert Kivu-Kinshasa », marque un engagement supplémentaire en faveur de la conservation. Destiné à devenir la plus vaste aire protégée au monde, ce couloir vert contribue aux objectifs internationaux, tels que « l'initiative 30x30 » et « le Défi de Bonn ». Ce couloir vise à préserver et restaurer les forêts tropicales humides, les tourbières et d'autres écosystèmes cruciaux, tout en favorisant l'agriculture de conservation, indispensable à la résilience climatique et au développement durable.

Tout en saluant les différentes initiatives en cours, j'appelle le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre des réformes engagées en vue de doter notre pays des meilleurs instruments juridiques, institutionnels, politiques ainsi que des normes environnementales indispensables à la gestion responsable de nos écosystèmes.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
Mesdames et Messieurs,**

Lors de la COP29 sur le climat, tenue à Bakou en Azerbaïdjan, les pays développés ont pris l'engagement de mobiliser annuellement, d'ici 2035, 300 milliards de dollars



américains pour financer des initiatives climatiques dans les pays en développement. Pour permettre au pays de tirer pleinement parti de ces financements, des réformes structurelles s'avèrent indispensables.

L'amélioration de la capacité d'absorption des financements climatiques passe notamment par une évaluation et une actualisation rapide de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), afin de mieux identifier les besoins en adaptation aux changements climatiques et de diversifier les sources de financement disponibles. La mobilisation effective du secteur privé constitue également une priorité stratégique incontournable.

À cet effet, la République Démocratique du Congo est appelée à initier des réformes visant à mettre en place des mécanismes stratégiques et juridiques pour la gestion des risques climatiques et le verdissement du système financier congolais. Ces efforts incluent la traçabilité budgétaire des financements climatiques, ainsi qu'une participation active à la structuration et à la régulation du marché du carbone, qui devient une nécessité absolue.

Par ailleurs, le renforcement du cadre de coordination et d'orientation de l'aide au développement, ainsi que de la finance climatique, figure parmi les priorités majeures du gouvernement pour l'année 2025.

Ces initiatives visent à aligner les ambitions climatiques du pays avec les opportunités de financement international, tout en assurant une gestion durable et transparente des ressources mobilisées

Dans la continuité des efforts pour préserver l'environnement et garantir un développement durable, la gestion des déchets émerge comme un enjeu central, nécessitant des actions concrètes pour réduire leur impact sur les écosystèmes et améliorer les conditions de vie des populations.

Ainsi, depuis le mois d'août dernier, nous avons lancé le Programme de gestion des Déchets d'Équipements Électriques, Électroniques et Pneumatiques (DEEEP), pour



financer les opérations d'assainissement à travers le pays, grâce à la perception de l'éco contribution auprès de tous les importateurs de ces types d'équipements vers notre pays.

La réussite de ces multiples efforts ne pourra être possible que dans une perspective de collaboration interinstitutionnelle, avec le renforcement du partenariat public-privé. Ceci nous permettra d'assurer la valorisation à grande échelle de ces déchets et de créer ainsi un modèle d'économie circulaire dans notre pays. Dans cette optique, le Gouvernement a décidé d'accorder des facilités fiscales et parafiscales à certaines sociétés qui opèrent dans le secteur des déchets plastiques à Kinshasa.

Parallèlement aux défis environnementaux, l'éducation nationale reste un pilier fondamental pour le développement socio-économique, en formant les générations futures et en renforçant les capacités humaines nécessaires à la transformation du pays.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;
Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, j'avais fait de la gratuité de l'enseignement primaire une des principales priorités de mon premier mandat. Au cours des dernières années, nous avons réalisé des avancées significatives. La prise en charge à ce jour par le trésor public de 279 145 enseignants nouvelles unités aussi bien au niveau maternel, primaire que secondaire ainsi que le personnel des Bureaux Gestionnaires, témoigne à suffisance notre détermination à améliorer notre système éducatif.

C'est à ce même titre que le Gouvernement a organisé au mois d'aout dernier des assises de la commission paritaire Gouvernement-Banc syndical de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté à Bibwa afin d'assurer l'assainissement du fichier paie et d'identification des enseignants non payés, dans le but de déterminer l'enveloppe salariale devant être projetée au cours de l'année 2024-2025.

Tous ces paris gagnés méritent d'être consolidés afin d'assurer l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants ainsi que les infrastructures



scolaires.

Dans le cadre des efforts visant à renforcer le système éducatif, le gouvernement a intensifié son engagement en faveur de la science et de l'innovation, donnant un nouvel élan au développement national à la suite du Conclave du Génie Scientifique Congolais. Parmi les actions majeures entreprises cette année figurent :

- L'organisation et l'institutionnalisation du Forum du Génie Scientifique Congolais, destiné à promouvoir l'excellence scientifique et l'innovation ;
- L'opérationnalisation du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, visant à soutenir les projets de recherche et les initiatives innovantes ;
- La création de l'Incubateur du Génie Scientifique Congolais (IGSC), chargé d'accompagner les chercheurs, inventeurs et innovateurs dans la maturation de leurs résultats de recherche ;
- Le lancement des travaux de construction du premier Centre public de Radiothérapie et de Radiopharmacie, en partenariat avec l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique.

Ces initiatives marquent une étape décisive dans la valorisation du potentiel scientifique et technologique de la RDC au service du développement durable.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,

Malgré les progrès réalisés dans plusieurs domaines, la question sécuritaire demeure un défi majeur. Notre pays reste confronté à des rébellions persistantes, dont l'agression de l'armée rwandaise et des terroristes du M23, qui entravent la stabilité natio-



nale, le développement et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Ces ennemis de la République continuent d'occuper une partie des territoires de Rutshuru, Masisi, Nyiragongo et Lubero, provoquant un afflux massif de déplacés internes.

Aujourd'hui, près de 7 millions de Congolais vivent loin de leurs foyers, faisant de la République Démocratique du Congo l'un des pays les plus touchés au monde par ce drame humanitaire. Je tiens à réaffirmer que nos efforts pour leur porter assistance et protection ne faibliront pas. Grâce à la détermination de nos forces armées et au soutien de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), nous avons repoussé les agresseurs et leurs supplétifs, qui comptaient sur une victoire facile et immédiate.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Président Joao Lourenço de la République d'Angola pour son engagement résolu en tant que médiateur dans la quête de la paix à l'Est de notre pays. Je remercie également la SADC, qui vient de renouveler d'une année le mandat de sa mission en République Démocratique du Congo (SAMIDRC), témoignant ainsi de son attachement au principe de sécurité collective et de son appui dans le processus de pacification.

L'opérationnalisation du plan de programmation militaire, lancée l'an dernier et poursuivie cette année, rendra nos forces armées plus efficaces sur le terrain. J'ai la conviction que cette approche contribuera à rétablir définitivement la paix et à préserver l'intégrité territoriale de notre Nation.

C'est ici l'occasion de saluer la mémoire de nos vaillants militaires, des forces de résistance (les Wazalendo) et des soldats de pays amis tombés pour défendre l'intégrité de notre territoire, ainsi que celle de tous nos compatriotes injustement fauchés par la guerre, la violence, la maladie ou les calamités naturelles.

En leur honneur, je vous invite à vous lever et à observer un moment de recueillement.

Je vous remercie.



**Honorables Députés nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Au-delà des déplacements massifs de populations provoqués par la guerre, un phénomène alarmant s'observe : le dépeuplement progressif de certains territoires stratégiques, suivi de leur repeuplement par des populations étrangères implantées par le Rwanda. Cette dynamique soulève des enjeux majeurs en termes de souveraineté nationale, d'équilibre démographique et de cohésion sociale, nécessitant une réponse urgente et coordonnée.

S'agissant de l'état de siège, j'ai instruit Madame la Première Ministre de procéder à l'évaluation sur le terrain des mesures de son assouplissement décidées l'année passée. Des décisions appropriées seront prise au regard des recommandations issues de la dernière mission interinstitutionnelle effectuée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri du dispositif transitoire et graduel de l'état de siège.

En ce qui concerne le banditisme urbain, particulièrement le phénomène Kuluna, je suis fermement convaincu que, outre le renforcement des moyens des services des services de sécurité, il est essentiel d'adopter rapidement des mécanismes efficaces de réinsertion pour les jeunes désœuvrés. Une plus grande rigueur dans la répression des actes criminels, en conformité avec notre législation, s'avère également primordiale.

A cet effet, le Gouvernement a lancé le processus de dotation en matériels roulants à la Police Nationale et aux Administrateurs de Territoire pour leur itinérance. Aussi, dans le cadre de la participation directe des citoyens à la gouvernance sécuritaire, il a été mis en place des Comités Locaux et Provinciaux de sécurité.

Ce processus a déjà permis l'élaboration pour la Ville de Kinshasa, des Plans locaux de Sécurité dans les communes de Kisenso, Matete, Bumbu, Lingwala, Ngaba, alors que ceux des communes de Makala, Kimbanseke, N'djili, Selembao, Masina sont en cours d'élaboration. Il en sera de même pour les autres villes de la République.

Une expérience inspirante a été mise en œuvre à Kaniama Kasese, où les kuluna ont été transformés en bâtisseurs. Au lieu de les considérer uniquement comme des



criminels, le Gouvernement a choisi d'engager ces jeunes dans des projets de développement communautaire. En les intégrant dans des initiatives constructives, nous avons non seulement réduit la criminalité, mais également redonné un sens à leur vie, en leur offrant des opportunités de travail et de réinsertion sociale.

Toutefois, l'État restera intraitable face à ceux qui tourneront le dos aux opportunités de réinsertion sociale offertes. Face à eux, la loi s'appliquera dans toute sa rigueur.

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,

Mesdames et Messieurs,

S'agissant toujours de la question de la sécurité, il est essentiel de relever particulièrement que le domaine des affaires coutumières, l'une des sources non négligeables de certains conflits susceptibles de générer de l'insécurité à grande échelle, doit aussi attirer l'attention du Gouvernement.

Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement a entrepris plusieurs initiatives pour assainir ce secteur, afin d'anticiper sur les conflits. Parmi ces initiatives, on peut noter

:

- Le lancement d'une vaste opération pour résorber les crises nées des litiges d'origine coutumière. Une politique nationale de prévention et de règlement des conflits coutumiers a été validée le 13 octobre 2024, marquant le début de réformes importantes, y compris le renouvellement des Commissions consultatives de Règlement des Conflits coutumiers à travers le pays ;
- La tenue des audiences foraines à Kinshasa, les 4 et 5 novembre 2024 et à Goma, le 14 novembre 2024, pour traiter les conflits coutumiers et communautaires. Ces initiatives se poursuivront dans d'autres provinces par le ministère en charge de la question ;
- Les activités de médiation et de réconciliation menées à ce jour, dans les provinces du Sud-Kivu, Mai-Ndombe, Tshopo, et Tanganyika, en vue de pacifier les zones touchées par des conflits intercommunautaires ;
- La certification des entités coutumières pour contribuer à la régulation de leur administration et à la mise en place de données fiables pour la gestion de ce secteur ;
- La reconnaissance des chefs coutumiers par la signature d'arrêtés ministériels collectifs en vue de renforcer la sécurité juridique et rétablir l'autorité de l'État ;



- Le Projet pilote de reconnaissance et régularisation de plus de 350 chefs coutumiers au Haut-Uélé, envoyant un signal fort aux autres provinces sur l'engagement du Gouvernement à toucher toutes les entités coutumières ;
- La protection et la promotion des droits des peuples autochtones, qui demeurent une priorité dans notre programme.

Les affaires coutumières sont un pilier de notre société et un vecteur de paix. En renforçant le rôle des chefs coutumiers et en améliorant la gestion des affaires coutumières, nous contribuerons à la stabilité de notre pays et à la cohésion de nos communautés.

Mes chers compatriotes,

Autant avec l'arrivée des éleveurs Mbororo dans le Haut-Uélé, en quête de pâturages, qu'avec les diverses communautés ethniques dont regorge notre pays, le contrôle des terres est un autre problème qui a engendré des tensions entre les communautés locales, exacerbées par des conflits liés aux ressources et des actes de pillage.

Pour répondre à cette situation, le Gouvernement a initié plusieurs actions, notamment :

- Le dialogue intercommunautaire ;
- Le renforcement de la sécurité ;
- La mise en place de programmes d'intégration ;
- La sensibilisation aux droits et devoirs.

Ces mesures visent à apaiser les tensions et à instaurer une coexistence durable entre les communautés visiteuses et les populations locales, tout en garantissant la sécurité et l'équité pour toutes les parties concernées.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,



L'un des leviers essentiels pour assurer efficacement la sécurité des personnes et de leurs biens, tout en protégeant les investissements et en favorisant la croissance économique, est la justice.

Fidèle aux dispositions de notre Constitution et épaulé par nombre de nos compatriotes qui œuvrent souvent au péril de leur vie, je n'ai jamais ménagé mes efforts pour instaurer un véritable État de droit. Nous partageons l'objectif de disposer d'un appareil judiciaire solide, apte à mettre fin à l'impunité et à garantir l'égalité de tous devant la loi.

Conscients des défis qui freinent encore le bon fonctionnement du système judiciaire, nous avons engagé des actions concrètes. Après le recrutement par voie de concours de 5 000 nouveaux magistrats, civils et militaires, un premier contingent de 2 500 a déjà été nommé, formé et déployé. Un processus est déjà entamé pour la prochaine vague.

Face à l'ampleur des enjeux, et dans le but de fédérer tous les acteurs autour de notre quête d'un véritable État de droit, nous avons soutenu la réorganisation des États généraux de la Justice. Les recommandations qui en sont issues guideront des réformes structurelles profondes, comme :

- L'amélioration des conditions de travail et de la gestion du personnel judiciaire ;
- La construction d'infrastructures juridiques et pénitentiaires respectueuses des droits humains ;
- Le renforcement de la discipline au sein de la magistrature et intensification de la lutte contre l'impunité.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;

Honorable Président du Sénat ;

Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mes très chers compatriotes,



Face aux défis sécuritaires persistants, la diplomatie joue un rôle crucial en mobilisant le soutien international, en renforçant les partenariats régionaux et en plaidant pour des solutions durables aux crises qui affectent le pays. Elle devient un levier indispensable pour appuyer les efforts nationaux et promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Cette année, la République Démocratique du Congo s'est affirmée sur la scène internationale en tant qu'acteur incontournable, résolu à défendre ses intérêts et à promouvoir des partenariats durables au service de notre développement.

L'année 2024 a été marquée par des avancées diplomatiques majeures sous la direction du Président Félix Tshisekedi, reflétant l'engagement de la République Démocratique du Congo à promouvoir ses intérêts stratégiques sur les scènes régionale, continentale et internationale :

- Notre élection au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, suivie de notre candidature imminente au Conseil de Sécurité comme membre non-permanent, témoigne de la reconnaissance internationale de notre engagement pour la paix et les droits humains et nous offre une tribune privilégiée pour promouvoir et défendre les droits humains ;
- La présentation officielle de notre candidature à un siège non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU témoigne de notre détermination à assumer davantage de responsabilités au sein de la gouvernance mondiale ;
- Notre adhésion au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine a renforcé la position stratégique de la RDC dans la résolution des conflits africains ;
- En ce qui concerne la MONUSCO, l'adoption d'un plan progressif de retrait, priorisant le Sud-Kivu, le Tanganyika et l'Ituri, marque une nouvelle étape vers une sécurité nationale pleinement assurée ;



- Au Tchad, la médiation conduite par notre pays a favorisé un processus électoral inclusif et le retour des opposants politiques, consolidant ainsi notre rôle de catalyseur de paix en Afrique ;
 - Par ailleurs, notre participation au Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC) s'est traduite par la signature d'accords clés avec la Chine, touchant notamment les infrastructures, l'énergie et les mines, tout en veillant à une exploitation équilibrée de nos ressources stratégiques, en particulier le cobalt et le cuivre ;
 - Enfin, la conclusion d'un protocole d'accord multilatéral pour le développement du corridor de Lobito, reliant la RDC, l'Angola et la Zambie, ouvrira de nouvelles perspectives de connectivité régionale et stimulera nos échanges économiques.
- Ces accomplissements ne sont pas de simples distinctions ; ils reflètent notre ambition de participer activement à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Nos partenariats militaires avec les Nations Unies, notamment à travers la MONUSCO, visent à garantir une transition sécuritaire ordonnée et durable. Par ailleurs, la présidence congolaise du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine a permis de plaider pour une vision panafricaine de paix et de solidarité.

Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs réunis en Congrès,
Mes Chers Compatriotes,

Dans le cadre des efforts pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir le développement humain, les secteurs de la culture, du genre, de la jeunesse, des sports et du tourisme occupent une place essentielle, parce que contribuant à l'épanouissement des citoyens et à la valorisation des richesses de notre pays.

En inscrivant la création de plus d'emplois en priorité de mes engagements pour le



second quinquennat, mon ambition était d'ouvrir très largement le champ d'opportunités à la main d'œuvre locale, essentiellement composée des jeunes.

Pour ainsi atteindre ce noble objectif, de nombreuses initiatives courageuses et des actions encourageantes ont été entreprises en faveur de la jeunesse à travers l'action du Gouvernement. Il y a lieu de noter, la mécanisation de plusieurs milliers de jeunes parmi les agents nouvellement alignés à la paie en 2024 dans le cadre du programme de rajeunissement de l'administration publique et de la magistrature.

Conscient du rôle que doit jouer davantage cette jeunesse en faveur du développement de notre pays et au regard des enjeux de l'heure, j'avais résolu de requalifier les attributions du Ministère lui dédié en « Ministère de la Jeunesse et Éveil Patriotique ». Loin d'être une simple indication, cette attribution exprime ma volonté de donner à la jeunesse la place qui est la sienne, notamment, dans la préservation de l'intégrité territoriale et le respect des droits citoyens.

Chers jeunes, dire non aux sollicitations des ennemis de notre nation, dénoncer les complices de la souffrance imposée à notre peuple par nos agresseurs et barrer la route aux manipulateurs, c'est le sens même de l'Éveil Patriotique.

Cette année est aussi celle qui nous a servi au-delà des contraintes, à accentuer notre engagement pour l'Éducation des jeunes à travers le Sport. Ainsi pour activer le réveil du Sport Congolais, plusieurs disciplines ont reçu le soutien du Gouvernement Central et de la Population en général, donnant une énergie supplémentaire aux athlètes qui composent nos équipes nationales et nos clubs.

Comment ne pas évoquer les exploits sportifs de nos équipes nationales, de nos clubs, de nos compatriotes, porte-étendard du pays sur l'échiquier national et international, qui se sont distingués autant par leurs réussites collectives que leurs performances individuelles, faisant briller les couleurs de notre drapeau nation.

En obtenant des instances internationales, l'organisation à Kinshasa de plusieurs



compétitions régionales, comme la 26ème édition du Championnat d'Afrique des nations de Handball Seniors Dames, nous avons obtenu l'inscription de notre pays sur la liste des nations africaines aux grandes ambitions sportives.

Pour assumer ces ambitions, nous avons poursuivi cette année, les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives dans quelques Provinces du pays.

L'inauguration prochaine du Centre Culturel et Artistique des Pays d'Afrique Centrale à Kinshasa (CCAPA), grâce à notre coopération avec la Chine, positionne le pays comme un hub régional de la créativité. Un espace dédié à l'expression, à la formation, à l'innovation et aux échanges entre créateurs de tous les pays de la sous-région et du continent dans son ensemble, ainsi que ceux de la diaspora.

Mes chers compatriotes,

Depuis mon accession à la magistrature suprême, j'ai fait de la protection des droits de l'Homme et de la lutte contre les violences basées sur le genre, une priorité nationale. Cette année, malgré les tentatives de dénigrement de nos détracteurs visant à affaiblir notre position sur la scène internationale, des progrès significatifs ont été réalisés.

Parmi les avancées concrètes figurent l'installation de centres intégrés offrant des services multisectoriels pour une prise en charge holistique des victimes dans plusieurs provinces, l'actualisation de la base de données pour mieux documenter et traiter les cas d'abus, ainsi que la poursuite de la campagne « Tolérance Zéro » contre les violences sexuelles et l'impunité.

Afin de renforcer le cadre normatif en matière de justice transitionnelle, conformément à nos engagements internationaux, trois documents majeurs ont été transmis au Gouvernement pour examen. Il s'agit de :

- L'avant-projet de loi portant principes fondamentaux relatifs à la justice transitionnelle en République Démocratique du Congo ;



- L'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la Loi organique n° 13/011-B du 11 avril 2013, relative à l'organisation, au fonctionnement et aux compétences des juridictions de l'ordre judiciaire ;
 - Le projet de Politique Nationale sur la justice transitionnelle.
- Ces actions traduisent notre détermination à bâtir une société où les droits de chacun sont protégés et respectés.

A propos de l'Agenda de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, il est important de signifier que la République Démocratique du Congo vient de finir l'élaboration du Plan d'Action Nationale de la 3ème Génération, qui constitue la mise en œuvre de ladite résolution. Ce plan d'action intègre un nouveau pilier sur les conflits émergents dû notamment aux catastrophes naturelles et au blanchiment de capitaux.

**Honorables Députés Nationaux et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Notre action sur le front médiatique représente une avancée majeure pour la République Démocratique du Congo. Trop longtemps, notre histoire a été racontée à travers les prismes de la guerre et de la souffrance. Aujourd'hui, nous affirmons notre droit à écrire notre propre récit : celui d'un peuple résilient, talentueux, riche de sa diversité et de ses innombrables opportunités.

Nos médias, tant publics que privés, seront pleinement mobilisés pour accomplir cette mission. Le processus de modernisation entamé pour la Radiotélévision Nationale Congolaise (RTNC) et l'Agence Congolaise de Presse (ACP) se poursuivra et s'étendra à toutes les 26 provinces de notre pays. Par ailleurs, avec le Réseau National de Télécommunications par Satellite (RENATELSAT), nous finaliserons la transition vers la Télévision Numérique Terrestre, ouvrant ainsi une nouvelle ère de diffusion moderne et accessible à tous.



Nous devons continuer à investir dans notre jeunesse, en lui enseignant les fondamentaux qui façonnent notre nation : le patriotisme, la richesse de notre patrimoine culturel et la conscience de nos potentialités. Ce sont ces jeunes, nos éclaireurs, qui porteront demain le récit inspirant de notre pays.

Par ailleurs, face à la menace croissante des fake news, nous poursuivons la mise en œuvre des réformes du secteur des médias et de la communication, conformément à l'agenda établi lors des États généraux de la Communication et des Médias. L'Union Nationale de la Presse du Congo, revitalisée, et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) travailleront ensemble pour garantir un paysage médiatique professionnel, libre et démocratique.

Enfin, le front médiatique s'harmonise avec les fronts diplomatique, judiciaire et militaire pour projeter une image forte, positive et unifiée de notre pays. Nous restons fermement engagés, car maîtriser notre récit et notre image est une condition essentielle de notre souveraineté, de notre dignité et de notre prospérité collective.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs réunis en Congrès,
Mes Chers Compatriotes,**

Pour terminer ce discours sur l'état de notre Nation, je dois rappeler que cette première année de mon nouveau mandat a été marquée par un démarrage retardé, notamment en raison du temps nécessaire pour la désignation de la Première ministre et la mise en place des institutions, conformément aux prescrits de notre Constitution.

Ces délais, bien que contraignants, étaient indispensables pour respecter les échéances et les procédures fondamentales de notre démocratie. Cependant, cette situation nous invite à une réflexion commune : il est peut-être temps d'engager une réflexion nationale sur une réforme constitutionnelle, afin d'éliminer les failles qui ralentissent le fonctionnement de notre appareil étatique.



Cette démarche consiste uniquement à lancer une initiative visant à inviter nos compatriotes à une réflexion sincère, pour bâtir un cadre institutionnel plus adapté aux réalités et aux aspirations de notre peuple.

Je reste convaincu que, malgré les défis, unis, nous pouvons transformer nos potentialités en richesses réelles, nos faiblesses en forces, et notre diversité en un facteur de cohésion.

A tous, je voudrais redire : « Tout est possible à celui qui rêve, ose et n'abandonne pas ! »

C'est dans cet esprit que je réaffirme mon engagement indéfectible à servir la République Démocratique du Congo et son peuple.

Que vive la République Démocratique du Congo !

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple !

Je vous remercie.